



RESISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas !

Numéro 18 Septembre 2004

NOUS VOUS PRESENTONS NOS EXCUSES POUR LA PUBLICATION TARDIVE
DE CE NUMERO, DUE A LA PREPARATION DES VENDÉMIAIRES. NOUS
ESPERONS DANS UN PROCHAIN BULLETIN PUBLIER LES MEILLEURS
EXTRAITS DE CELLES -CI !

Le mot de la Présidente

Résistance sociale tiendra le 9 octobre 2004 ses 2èmes « Vendémiaries » sur un thème entièrement lié à sa raison d'être : « résister, ici et maintenant ».

Nous sommes heureux d'avoir réussi à vous présenter à cette occasion un plateau divers et prestigieux où se rencontreront militants et responsables associatifs, syndicaux et politiques de grande qualité.

Ils participeront tous, avec talent, à l'analyse de la situation qui offre aujourd'hui un rapport de forces favorable au patronat. Celui-ci possède par gouvernement Raffarin interposé, comme par construction européenne « obligée », des leviers essentiels pour opérer à une grave régression sociale allant de la casse systématique du cadre salarial à la casse de toute politique industrielle et de l'emploi.

Ils nous offriront également des pistes pour résister et s'en sortir. D'abord le combat des luttes sociales à travers la re-découverte de la « culture » de la lutte syndicale ; ensuite l'interrogation sur la construction européenne : faut-il croire à la possibilité de réorienter l'Europe sur des bases sociales ? Enfin, quelles perspectives politiques avec une gauche en plein bouleversements, base peut-être d'une reconstruction tournant le dos à la parenthèse libérale ouverte il y a 20 ans ?

A travers cette journée de réflexion, sans frontière d'a priori entre organisations, RESO espère vous convaincre, non seulement de la nécessité de « résister » mais de la possibilité de retrouver les chemins de l'espérance en une autre forme de société.

Marinette BACHE

SOLIDARITE INTERNATIONALE.

Par Lucien JALLAMION.

Israël paralysé par une grève générale du secteur public

Des centaines de milliers d'employés des services publics ont paralysé Israël le 21 septembre, répondant à l'appel à la grève générale illimitée de la centrale syndicale Histadrout pour demander le paiement des salaires des fonctionnaires des collectivités locales.

"Le mouvement continuera tant que les employés des collectivités locales et ceux des conseils religieux (qui assurent les services du culte) n'auront pas reçu les traitements qui leur sont dus", parfois depuis plusieurs mois, a expliqué le secrétaire général de la Histadrout, Amir Peretz.

Des discussions entre des responsables du Trésor, de la Histadrout et des collectivités locales devaient avoir lieu pour trouver une solution à la crise, a indiqué la radio publique.

Le tribunal national du travail devrait également siéger pour entendre la position des parties.

Les ports et aéroports, en particulier l'aéroport international Ben Gourion de Tel-Aviv, ont fermé leurs portes, de même que les municipalités, les ministères, la compagnie de télécommunications Bezek, les chemins de fer, la compagnie des Eaux Mekorot, les hôpitaux publics, les caisses d'assurance maladie, les bureaux de l'emploi, les Postes, les tribunaux, les raffineries de pétrole et les industries d'armement, entre autres.

Les établissements scolaires n'étaient pas concernés, mais le personnel des banques privées s'est en revanche partiellement rallié à la grève pour exprimer sa solidarité.

Pas moins de 70 municipalités sont en difficulté, et 57 d'entre elles n'ont pas versé leurs salaires depuis de nombreux mois à 18.000 de leurs employés, tandis que leurs collègues de 17 autres localités n'ont pas été payés en août. La plupart des municipalités sont menacées de faillite, suite à une mauvaise gestion et à des coupes claires dans l'aide que le Trésor apporte habituellement pour équilibrer leur budget.

La Histadrout s'élève en outre contre le projet de budget d'austérité de l'Etat pour l'exercice 2005, qui prévoit des coupes aux chapitres sociaux ainsi que de sévères compressions dans la fonction publique. Ce budget d'austérité de quelque 59 milliards de dollars prévoit un déficit représentant quelque 3%

du PIB et doit encore obtenir l'aval du parlement. Les patrons israéliens se sont indignés de cette grève qui compromet selon eux la relance économique.

United Air prévoit des suppressions d'emplois

Le directeur général d'United Airlines, filiale d'UAL, a déclaré le 16 septembre 2004 que le plan de restructuration de la compagnie aérienne américaine se traduirait par un nombre significatif de suppressions d'emplois, mais qu'il ne pouvait pas encore dire combien. D'après certaines informations, il pourrait s'agir de 6.000 suppressions de postes, un chiffre représentant 10% des effectifs de la compagnie.

5.000 emplois menacés chez Alitalia

Les syndicats de la compagnie aérienne italienne en difficulté Alitalia ont mal accueilli l'annonce d'un plan de sauvetage sacrifiant un quart de la main d'oeuvre et se sont réunis le 7 septembre pour tenter d'obtenir des correctifs.

"Insoutenable", "inquiétant", "pas convaincant" ont été les qualificatifs employés par les représentants du personnel, décidés cependant à poursuivre les négociations, après la confirmation du 6 septembre par Alitalia d'un plan de 5.000 suppressions d'emplois étalés sur deux ans.

La compagnie emploie en moyenne 20.700 personnes sans compter un important volant de personnel à statut précaire.

Le traumatisme est d'autant plus profond que la direction prévoit la scission de l'entreprise en deux sociétés, Alitalia Fly pour les activités de vols et une autre filiale, Alitalia Service, regroupant les services au sol.

De nombreuses inconnues pèsent sur le destin de cette seconde entité dont les syndicats craignent qu'elle ne fasse plus partie du groupe, soulignant mardi la presse.

Les suppressions de postes concernent quelque 450 pilotes, 1.050 assistants de vol, 70 personnes à terre, 1.440 ouvriers de maintenance, 900 employés d'aéroport, 360 employés du marketing et du commercial, 610 de l'administration centrale et informatique et 120 employés à terre du service cargo.

PLACE AU DEBAT

Projet de loi de finances 2005 par Jean Marc BERCIS

Le projet de loi de Finances 2005 a été présenté .Pouvons-nous encore parler aujourd'hui de cohésion sociale ou de lutte contre la fracture sociale ?

Qu'y a t'il a dans ce nouveau projet de loi ?

Alors que le gouvernement s'était engagé à supprimer les niches fiscales qui introduisent des inégalités criantes en matière de fiscalité, voilà que les dites niches sont augmentées ou réactualisées.

Que voit on ? Une augmentation des réductions pour l'emploi d'un salarié à domicile dans des proportions totalement indécentes, augmentation qui va permettre à certains contribuables aisés de devenir non imposables ou de réduire considérablement leur facture !

L'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) n'est pas concerné directement par le projet de loi de finances mais les parlementaires de la majorité prennent bien soin dans le débat de revoir à la baisse la portée de cet impôt.

Par le biais de plafonnement ou par la proposition d'abattement sur la résidence principale ...l'ISF est peu à peu vidé de son contenu.

Enfin une dernière mesure « gadget » est prévue. Il s'agit de créer un crédit d'impôt de 20 euros pour chaque contribuable qui remplira sa déclaration de revenus sur Internet. La population choisie est là encore bien ciblée il ne s'agit pas du peuple mais bien d'une certaine élite surfant avec aisance

sur le web et qui de fait verra son imposition baisser grâce à ceci.

Ce cadeau a un double but, il servira à la fois à satisfaire un électorat très friand de réductions d'impôt et il aura aussi l'immense avantage d'être chiffré en réductions d'effectifs au sein de la direction générale des impôts.

En effet plutôt que transférer les postes sur des emplois de contrôle afin de lutter contre la fraude fiscale, ces postes seront purement et simplement supprimés.

Là aussi moins d'impôt, moins d'état, que ne ferait on pas pour satisfaire Ernest Antoine et son électorat tout en accentuant encore la casse du service public.

Enfin dernier avatar des lois de finance, la donation de 20000 euros en franchise d'impôt recueille un franc succès.

Dans certaines couches de la population, il est de bon ton de s'appauvrir ainsi : transmettre discrètement une partie de son patrimoine.

Vous avez dit fiscalité de classe, oui c'est bien ceci !

Tout contribuera à dégrader le financement des biens et des services publics (pour exemple le montant global des allègements prévus correspond à la moitié du budget du ministère des affaires étrangères).

Alors un budget de classe oui et un au revoir à la cohésion sociale et à la République .

CONTRE LE TRAITE CONSTITUTIONNEL EUROPEEN

Résistance Sociale est fermement opposée au traité constitutionnel européen pérennisant la construction d'une Europe libérale et anti-sociale. En conséquence, nous nous ferons le relais de toutes les actions venues du monde du travail visant à la victoire du non. C'est dans ce cadre que nous publions l'appel suivant.

Appel des syndicalistes pour le NON au référendum sur la constitution européenne

Le débat sur le projet de constitution européenne ne peut plus être réduit au traditionnel affrontement entre pro et anti-européens. Pour nous comme pour beaucoup de salariés de l' Union européenne, la question sociale est devenu l' un des enjeux majeurs de notre avenir commun. Pourtant, le social est et demeure le parent pauvre de l' Union européenne alors que persiste un chômage massif, que s' accélèrent les délocalisations et la désindustrialisation de secteurs entiers.

Les chantages du patronat se multiplient pour remettre en cause le modèle social que le monde du travail avait conquis à travers des siècles de combat, la précarité se développe, les salaires sont contenus et parfois baissent, le temps de travail est ici ou là allongé et la protection sociale rognée.....

Nous voulons d' une Europe bouclier, au service des peuples, capable de promouvoir un nouveau mode de développement. Nous avons une zone de libre-échange que le projet de Constitution consacre durablement en reléguant le projet social au dernier rang. Ce traité constitutionnel rend presque impossible toute harmonisation fiscale ou sociale, reporte à des horizons indécis une hypothétique reconnaissance des services publics alors même qu' ils sont en train d' être tous dérégulés.....

Dire NON c' est refuser ces dérives, c' est refuser le fatalisme et la poursuite de politiques défavorables à l' emploi et aux salariés. Notre NON est un NON européen, un NON qui demande une réorientation de l' Union européenne vers l' Europe sociale.

Premier signataires : Ugo LANTERNIER (CFDT), Josiane BLANC (CGT), Pierre CANALE (UNSA), Daniel BALLETT (CFDT), Kader CHIGRI (CGT), Jean-Claude LAHONDÈRE (FSU), Pascal LUCANI (CGT), José AYLLON (FO), François CHARITÉ, Joel GALLICE (CGT), Christian GOURDET (CGT), Pascal TABANOU (FO), Gérard EHRET, Anne-Juliette THILLAY (UNSA), Patrick DUCOME (SNJ), Xavier BONNAY (CFDT), Georges MARTEL (UNSA), Yannick PAIN, David DIERICKX, Antoine MAURI (FO), Gérard BARA (CFDT), Jean-Luc CARDINAL, Alain HEINTZ (FO), Arno VENTURA, René PALMIERI, Patrick LEBORGNE (UNSA)

Si vous désirez rejoindre cet appel, merci d' adresser le coupon edessous à Résistance Sociale qui transmettra aux initiateurs de la pétition.

✂-----
Nom :Prénom :
Adresse :
.....
Branche professionnelle ou entreprise : Syndicat ::
Tél : Mail :.....

Rejoins l'appel des syndicalistes pour le Non au traité constitutionnel européen

A transmettre à : RESO 5 place Georges Brassens 78260 ACHERES

LES COMMUNIQUES DE GEORGES SARRE

Service minimum : Mission impossible

Créer un service minimum dans les transports en commun est une entreprise qui relève des travaux d' Hercule, voire d' une mission impossible.

En effet, il faut ne jamais prendre le métro ou les trains de banlieue pour penser que le service minimum peut être mis en œuvre : chaque matin, chaque fin d' après-midi, c' est la cohue. A ces heures, c' est toute l'année le service minimum ! Dès lors, les jours de conflits, on imagine mal un dispositif de service minimum qui permettrait à la SNCF et la RATP de déterminer ceux qui pourraient prendre le train ou monter dans la rame et ceux qui resteraient à quai ! Comment garantirait-on en outre la sécurité des passagers ? Les incidents, les bousculades, voire plus se multiplieraient. Un tel projet est digne du royaume d' absurdie.

Quant aux mécanismes d'alerte, tels qu'envisagés notamment par la commission Mandelkern, ils ne permettent pas de résoudre le problème de la quantité de trains et de rame en circulation, sauf à admettre qu'ils visent à exercer des pressions pour que les agents n'exercent pas leur droit de grève, ce qui est inadmissible.

Tout cela est irréaliste et ne tiendra pas.

C'est par la négociation, le dialogue, qu'il faut éviter les conflits. Ils seraient sans doute moins nombreux si les agents des transports publics sentaient chez leur Ministre de tutelle une véritable volonté de bien doter et d'améliorer les services publics de transports en commun.

Dérive ethniciste à la SNCM : Jacques CHIRAC doit faire retour aux principes républicains.

Matignon a fait savoir hier qu'il approuvait le contenu de l'accord conclu entre la direction de la SNCM et le syndicat minoritaire séparatiste STC, visant à la corsisation des emplois à la SNCM. Soit le Premier Ministre ne sait pas lire, soit il accepte sciemment une orientation digne de Jean-Marie LE PEN. Le Président de la République ne peut l'admettre.

Matignon croit pouvoir finasser sur les mots en refusant de lire, derrière le verbiage de l'accord, l'objectif discriminatoire de « corsisation » des emplois. Il ne suffit pas de masquer l'ethnicisation derrière la langue de bois pour la rendre admissible. Toute notion de « rééquilibrage » signifie nécessairement que d'autres critères que la compétence et le droit du travail seront pris en compte dans le recrutement ; lesquels ? Le fait d'être « Corse », évidemment. Il s'agit donc d'une corsisation des emplois.

Patrick DEVEDJIAN a eu parfaitement raison de pointer du doigt cette approche « ethnique scandaleuse », et il est dommage que le gouvernement ait finalement décidé de céder à la pression d'une poignée d'extrémistes.

J'en appelle au Président de la République, garant des principes républicains, pour désavouer la dérive de son gouvernement et faire annuler l'accord. Il ne peut tolérer, a fortiori au vu des circonstances dans lesquelles il a été élu, cette dérive ethniciste. Pas plus qu'il ne peut admettre que la France retourne à l'Ancien Régime, lorsque, comme disait Voltaire, on changeait plus souvent de lois que de chevaux pour la traverser.

SOUTIEN A BRN

Nos amis de *Bastille-République-Nation* traversent, comme vous le savez, une période financière très difficile. L'association de financement du journal a déposé son bilan. Leur but est de relancer une "*Lettre de BRN*" à partir de Janvier 2005. Elle devrait être hebdomadaire.

Si vous souhaitez les aider, vous pouvez nous retourner le bulletin ci-dessous.

Et n'oubliez pas de renouveler votre adhésion à RESO et votre abonnement (voir en dernière page). Résistance sociale a aussi besoin de votre appui financier !!!"

✂-----

Nom :Prénom :

Adresse :
.....

désire recevoir la lettre de BRN au prix de 4 euros mensuels (au lieu de 5 euros)

A transmettre à RESO 5 place Georges Brassens 78260 ACHERES

COUP DE GUEULE

Mon ami cuisinier...
par Claude CHAILLE

Mon ami est cuisinier. En juillet, il travaillait dans une grande chaîne d'hôtels. Souhaitant être mieux payé, il a cherché un autre emploi et grâce à des copains cuisiniers comme lui, il a trouvé une place avec début impératif en août. Compte tenu de son préavis, il a dû abandonner ses vacances. Quelques jours avant de commencer, son nouvel employeur s'est trouvé très très occupé, et même injoignable au téléphone..Puis on lui a indiqué sans explication qu'on ne voulait plus de lui. Il s'est retrouvé sans emploi. Par chance, il en a retrouvé un dans un délai assez bref. Son salaire est un peu supérieur, mais ses horaires sont 9 H – 15 H, suivis d'une pause de 15 H à 18 H. Puis travail de 18H à minuit ou minuit et demi. **La journée est donc de 12 à 13 H avec en plus double transport.** Sa pause ne lui permettant pas de rentrer, il a loué un petit studio. Comme on s'en doute, à Paris le studio est minuscule, mais pas le loyer.

Mon ami travaille avec ces horaires depuis début septembre. Sa pause, une fois déduit l'aller et retour, ne lui permet guère de se reposer. C'est un jeune de 24 ans, en pleine force de l'âge. Mais, après un mois de travail, il est épuisé.

Une dernière précision : mon ami travaille dans un grand restaurant « gastro » comme il dit. Rien de l'image du petit restaurateur de province ou de banlieue qui peut avoir du mal à joindre les 2 bouts.

Et pourtant, j'ai encore dans l'oreille ces représentants des restaurateurs qui, pour justifier les 1,5 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales (10 milliards de francs par an, ce n'est pourtant pas rien !) juraient la main sur le cœur que c'était pour les consommateurs et leur personnel. Les consommateurs ont vu le prix du restaurant flamber. Quant au personnel...

Remarques :

On constate une fois de plus que l'argent des cotisations sociales est versé sans le moindre contrôle.

La flexibilité ramène aux horaires du 19^{ème} siècle. Mais dans les médias on nous rebat les oreilles avec les 35H, le peu d'heures travaillées annuellement en France, alors que tout le monde sait que des millions de salariés font beaucoup plus que les 35 heures théoriques (et d'ailleurs, elles ne sont même plus théoriques : pour les cadres, il est légal de travailler « jusqu'à 13 H par jour »)

Pense t'on qu'on puisse tenir avec des journées qui commencent à 9H du matin pour se terminer à plus de minuit jusqu'à 65, 70, 75 ans ?

Peut-on sérieusement s'étonner que les jeunes, qu'on accuse si facilement de fainéantise, ne se battent pas pour de tels emplois ?

L'inspection du travail et la législation ne devraient-elles pas être renforcées pour interdire de telles pratiques ?

Le bulletin Résistance Sociale
est une publication de RESO
Association loi 1901

Siège social :

57 bd de Ménilmontant 75011 PARIS

Pour nous écrire :

5 place Georges Brassens
78260 ACHERES

Tel : 01 48 06 34 97

Portable : 06 74 79 05 10

Présidente de RESO et directrice de
la publication : Marinette BACHE

Commission paritaire en cours

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

j'adhère à Résistance Sociale et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RESO 5 place Georges Brassens 78260 ACHERES (chèque
à l'ordre de Résistance Sociale)